

■ **After the Rain SA**, à Genève, CH-660-0535995-7 (FOSC du 19.09.2008, p. 7/4658910). Séparation: selon projet de scission du 07.10.2008, la société a transféré une partie de ses actifs et de ses passifs à la nouvelle société After the Rain Geneva SA, à Genève (CH-660-0122009-4). Capital-actions réduit de CHF 1'200'000 à CHF 800'000 par suite de scission et annulation de 4'000 actions de CHF 100, au porteur. Transformation des 8'000 actions restantes, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 800'000, entièrement libéré, divisé en 8'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Nouveau but: conception, production, achat, vente et distribution de produits de soins et de protocoles de soins; prestations de services, notamment conseil et formation de personnel, en relation avec la mise en place, la gestion et le développement d'établissements offrant des prestations en relation avec les soins, la détente et le bien-être (cf. statuts pour but complet). Communication aux actionnaires: par écrit. Nouveaux statuts du 19.12.2008.

Registre journalier no 2751 du 23.02.2009

(04903208 / CH-660.0.535.995-7)